



DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER

COMMUNE DE SAINT OUEN

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE zoom sur le bourg pièce n°8b

RECU LE 14/01/2018

1/2000

Elaboration du PLU

Projet arrêté le 25/06/2015

Approuvé le 04/08/2015

Mise à jour le 01/08/2018

- Limite de zone
 - Limite de secteur
 - Espace boisé classé
 - Secteur à projet (servitude au titre de l'article L.123-2a du CU)
- Dans ce secteur, les constructions ou installations d'une superficie supérieure à 20 m² sont interdites pour une durée au plus de 5 ans dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global.

Représ	Emplacement réservé	Destination	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un nouveau cimetiére	Commune	
2	Installation d'un parc de stationnement et de terrain de sport	Commune	
3	Aménagement des abords de la zone des associations	Commune	
4	Extension de la station d'égout	Commune	
5	Aménagement d'une liaison d'axe passante Gironde Canal	Commune	
6	Aménagement d'un mail piétonnier et espace vert	Commune	
7	Logement social	Commune	
8	Aménagement de voirie	Commune	
9	Aménagement de voirie (SCR n°10)	Commune	
10	Accès piéton à la zone 1AU	Commune	
11	Accès à la zone UB	Commune	
12	Accès à la zone UC	Commune	
13	Aménagement d'un parc et d'un stationnement piéton le long du Loir	Commune	
14	Création d'un poste de retraitement	Commune	
15	Création d'un poste de retraitement	Commune	
16	Création d'un poste de retraitement	Commune	